

Ce que l'on peut dire, c'est que le morbus campanus, affection toute particulière aux débauchés et qui laissait à sa suite de profondes cicatrices, n'est pas sans analogie avec notre syphilis, ainsi que l'établit le passage suivant d'Horace :

..... At illi *fœda cicatrix*
Setosam lævi frontem turpaverat oris.
Campanum in morbum, in faciem permulta jocatus
Pastores saltaret uti Cyclopa, rogabat (1).

Ces divers documents ne permettent pas de douter de l'existence des maladies vénériennes dans l'antiquité. Non-seulement la blennorrhagie était bien connue alors, mais les ulcères que nous décrivons plus loin sous la dénomination de *chancre mou* ou *chancre vénérien* sont incontestables, du moins après les tableaux que Celse nous en a tracés. Faudrait-il, à l'exemple de Simon de Hambourg, n'accorder à l'antiquité que les affections vénériennes locales pour rapporter au xv^e siècle l'origine de la syphilis constitutionnelle? Évidemment non, si l'on tient compte à la fois des données scientifiques fournies par les médecins et de l'insistance des poètes romains qui ont le plus énergiquement peint la débauche de leur temps, à faire de la bouche le réceptacle des impuretés contagieuses. Aussi croyons-nous que si les recherches d'érudition ne permettent pas de reconstruire entièrement, avec les données antiques, le tableau moderne de la syphilis constitutionnelle, elles permettent encore moins d'affirmer que la syphilis n'existait pas dans l'antiquité.

Après avoir cherché les traces de la syphilis chez les peuples anciens de l'Europe et de l'Asie, on arrive naturellement à se demander si cette maladie ne se rencontrait pas aussi chez les anciens habitants de l'Amérique. Quoique plus difficile et plus controversée, cette question n'est peut-être pas complètement insoluble. Des observations multiples, et notamment celles de Prescott et Irving (2), attestent que les Américains, loin d'avoir donné la syphilis aux Européens, l'auraient plutôt reçue de ces derniers, puisque cette maladie s'est fait remarquer chez eux à mesure de leurs rapports plus constants avec nous. Pourtant, si l'on s'en rapporte à certains auteurs, on trouverait parmi les anciens indigènes de l'Amérique des peuplades offrant des traces du fléau syphilitique. Ainsi l'abbé Brasseur de Bourbourg (3) écrit dans une note de son intéressante Histoire du Mexique, que des documents originaux et nombreux, dans les langues des peuples de la vallée d'Anahuac, etc., lui ont prouvé d'une manière irréfragable l'existence de cette maladie (la syphilis) en Amérique avant la découverte de Christophe Colomb. Il s'agit de l'apothéose de Nanahuall et de sa métamorphose en soleil. Le bûcher est allumé, celui qui aura le courage de s'y jeter méritera les honneurs de l'apothéose, car de ses cendres renaitra le Dieu qui illuminera l'univers. Manahuath est là avec les autres, mais il est malade, il souffre

(1) *Sat.*, lib. I, v.

(2) Prescott et Irving, *New-York Journal of Medicine*, mars 1844.

(3) *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale durant les siècles antérieurs à Christophe Colomb*, Paris, 1857, t. I, p. 181.

d'un mal terrible, incurable, il n'y a plus rien qui le rattache à la vie dont il a épuisé les joies ; mais il hésite encore, les autres l'encouragent. « C'est à toi, lui disent-ils, à garder le ciel et la terre. » Manahuath obéit à cette injonction, il s'élance dans les flammes où il est instantanément dévoré. Sa maladie, dont toutes les traditions rappellent également le souvenir, le décida, et depuis lors apparemment ce mal terrible fut en quelque sorte divinisé avec lui. Ce qu'il y avait de plus révoltant dans les membres de ce dieu improvisé, la matière la plus abjecte revêtit mystérieusement les symboles de la grandeur et de la majesté. Les mots qui expriment la corruption la plus infecte du corps humain ont encore aujourd'hui chez une multitude de nations indiennes un sens analogue à la puissance la plus élevée. Dans toutes les traditions espagnoles relatives à l'histoire de ce dieu, Manahuath est toujours désigné sous le qualificatif « Buboso » le syphilitique. Le mot *puz* qui signifie la matière puante et corrompue des plaies de ce malade, *pax* dans la langue tzendale et la langue zotzile, devient un verbe pour signifier le sacrifice, l'holocauste, et spécialement le sacrifice des victimes humaines. Galel-Ahpop est un titre princier et galel-ya est un syphilitique..... le peu veut dire une grande syphilis ou celui qui en a beaucoup ; Galal Tepewal, la majesté par excellence et la majesté divine.

CHAPITRE II

LA SYPHILIS AU MOYEN AGE.

Au moyen âge comme dans l'antiquité, la syphilis ne se trouve encore que sous forme de fragments séparés, qu'il faut chercher d'une part dans les altérations locales des organes génitaux, d'autre part dans des affections générales, décrites sous les noms de *lèpre*, ou d'*éléphantiasis*.

Les documents qui attestent l'existence de la syphilis à cette époque, quoique déjà nombreux, le seraient plus encore si l'on venait à dépouiller bon nombre de manuscrits jusqu'ici restés enfouis dans la poussière des bibliothèques. Déjà, dans un de ces manuscrits à la date du ix^e siècle, Daremberg (1) est parvenu à découvrir un passage où la mention de la correspondance des maladies de l'anus avec celles des organes génitaux ne peut être mise en doute. Les ulcères des parties génitales ont surtout été bien décrits à cette époque, et par l'école arabe (2) et par les médecins anglais, français et italiens.

Guillaume de Salicet (3), au xiii^e siècle, dans un livre remarquable, intitule l'un des chapitres : *De corruptionibus, quæ fiunt in virga et circa præputium propter coitum cum meretrice vel fædo* ; Lanfranc de Milan (4), quelques

(1) Voyez : *Annales des maladies de la peau et de la syphilis*, t. IV, p. 275. Paris, 1851-1852. — Consultez : Documents pour servir à l'histoire de la syphilis au moyen âge, *Union méd.*, 21 sept. 1868, p. 466.

(2) Voy. Albucasis, Rhasès, Avicenne, etc.

(3) *Chirurgia*, lib. I, cap. XLVIII, 4270.

(4) *Practica seu ars completa chirurgiæ*, tract. III, doct. II, c. II, et doct. III, c. II. *De ficu et cancro et ulcere in virga virili.*

années plus tard, parle d'excroissances du prépuce tantôt molles, tantôt dures, et il ajoute : « *Ulcera veniunt ex pustulis calidis virgæ supervenientibus, quæ postea crepantur vel ex acutis humoribus locum ulcerantibus, vel ex commixtione cum fœda muliere, quæ cum ægro, talem habente morbum, de novo coierat.* » Néanmoins, c'est à Valescus de Tarente (1) que l'on doit la meilleure description des chancres à la fin du XIV^e siècle : « *Ulcera et pustulæ fiunt in virga quæ aliquando ratione malæ curæ et durationis fiunt cancerosæ in tantum, quod aliquando perditur virga vel pars ejus, aliquando fiunt extra in pelle, aliquando ut plurimum intra : causæ possunt esse primitivæ... ut est coitus cum fœtida, vel immunda, vel cancerosa muliere... Vidi aliquos mori, quia tarde ad bonum pervenerunt medicum. Virga enim erat circumdata toto ulcere canceroso cum duritie, et erat rotunda sicut unus napus, et homo erat jam discoloratus et semimortuus.* »

Qui ne voit, dans ce passage, le chancre induré, le chancre véritablement syphilitique, et non pas seulement le chancre mou ? L'existence de cet accident au moyen âge est donc peu contestable. Beaucoup d'autres auteurs de la même époque signalent ou décrivent les ulcères déterminés par un commerce impur, et dans lesquels il est encore possible de voir l'accident primitif de la syphilis, ou mêmes certains accidents secondaires. Sous ce rapport, Roger (2), Roland (3), Théodoric (4), Trotula (5), Arnould de Villeneuve (6), Guy de Chauliac (7), Jean de Concorrége (8), Gaddesden (9), etc., méritent d'être consultés. Quelques poètes lascifs, comme Villon (10) et Pacificus Maximus (11), n'ont pas non plus oublié les accidents dont il s'agit. Quant aux affections consécutives, non-seulement elles existent, mais elles sont nettement indiquées par quelques médecins. C'est du moins ce que semble prouver un passage tiré d'un manuscrit qui, d'après Littré (12), auquel nous en devons la connaissance, remonterait au XIII^e siècle. Dans un livre sans date, écrit par Gérard du Berri (*Glossulæ Gerardi*), lequel se trouve cité par Bernard de Gordon, professeur à Montpellier, on trouve, dit Littré, dans un chapitre intitulé : *De ulceribus et apostematibus virgæ*, le précieux passage que voici : « *Virga patitur a coitu cum mulieribus immundis de spermate corrupto vel ex humore venenoso in collo matricis recepto; nam virga inficitur et aliquando alterat totum corpus.* » Quoique court, ce dernier membre de phrase n'en est pas

(1) *Philonium*, lib. VI, cap. vi, fol. 156. Venetiis, 1502. Voy. de plus : P. d'Argelata, *Chirurg.*, lib. XXX, cap. iii. Venetiis, 1480. Bruno de Longoburgo, même vol., lib. II, cap. xiv, fol. 101, distingue les verrues molles des verrues dures, dans un chapitre significatif intitulé : *De verrucis et porris, et clavo et formica accidentibus in virga et in alia parte corporis.*

(2) *Chirurgia magna*, lib. I, lvi, 65 (in *Collect. chirurg.* Venetiis, 1519).

(3) *Chirurg.*, lib. III, cap. xxxi, *ibid.*

(4) Lib. III, cap. xxxviii, *ibid.*

(5) *Curand. Ægritud. muliebr. libell.* Leipsig, 1778.

(6) *Breviar.* II, 29, *Opp.*, Lugdun., 1532, fol. 1776.

(7) *Chirurg.*, tract. IV, doct. II, cap. vii.

(8) *Pract. nov. med.*, Venet., 1515, tract. IV, cap. v, fol. 640.

(9) *Rosa Anglica*, lib. II, cap. xvii.

(10) *Œuvres de Fr. Villon*, édit. Formey, 1742, p. 140.

(11) Célèbre poète du XV^e siècle. Les poésies de P. Maximus ont été publiées à Florence en 1489.

(12) *Gaz. méd. de Paris*, 1846, p. 931, note sur la syphilis au XIII^e siècle.

moins décisif; après avoir signalé l'infection des organes génitaux, Gérard remarque que parfois survient l'infection générale du corps.

Ajoutons qu'un nombre assez considérable de faits extraits des annales du moyen âge témoignent également de l'existence, non-seulement de lésions chancreuses, mais de la syphilis elle-même à cette époque. Ces faits, qui intéressent surtout des grands personnages du moment, ne peuvent être rapportés ici; on pourra les consulter pour la plupart dans l'ouvrage de Hermann Friedberg (1), où ils se trouvent rassemblés.

Remarquons encore qu'un certain nombre d'affections rattachées alors à la lèpre appartiennent en réalité à la syphilis. En effet, contrairement à ce que l'on observe de nos jours, la lèpre, à cette époque, était une maladie contagieuse, et par conséquent il y a lieu de croire qu'il y avait confusion entre elle et la syphilis. Les auteurs qui signalent la contagiosité de la lèpre sont nombreux (2). L'un d'eux, B. Gordon (3), raconte le fait curieux que voici : « Une certaine comtesse qui avait la lèpre vint à Montpellier, et je fus appelé à la traiter sur la fin; un bachelier en médecine, que j'avais mis auprès d'elle, eut le malheur de partager son lit; elle devint enceinte et lui lépreux. » Philo Schoff (4) rapporte un fait du même genre; mais il y a plus, la lèpre peut provenir d'un coït impur (*lepra ex coitu cum fœda muliere*).... et provenit etiam (*lepra*), dit Bernard de Gordon, *ex nimia confibulatione cum qua jacuit leprosus*. Michel Scotus (5) fait mieux voir encore la liaison qui existe entre les affections des parties génitales et la lèpre de cette époque, lorsqu'il écrit : *Si vero mulier fluxum patiat et vir eam cognoscat, facile sibi virga vitatur, ut patet in adolescentulis qui hoc ignorantes vitantur* quandoque virga, quandoque lepra.

J. de Gaddesden nous apprend d'autre part qu'une femme qui a eu affaire avec un lépreux peut communiquer une affection aux parties génitales : *Ille qui concubuit cum muliere, cum qua coivit leprosus, puncturas inter carnem et corium (scil. virgæ) sentit, et aliquando calefactiones in toto corpore, et postea frigis et insomnietates, et circa faciem quasi formicas currentes.*

Ainsi on peut croire que les accidents constitutionnels de la syphilis étaient, au moyen âge, confondus avec les accidents de la lèpre (6), maladie un peu de mode et qui couvrait de son nom un grand nombre d'affections. Cette manière de voir a d'ailleurs pour elle l'autorité d'auteurs éminents. Hensler conjecturait que la syphilis résultait d'une dégénérescence de la lèpre, et

(1) *Die Lehre von den venerischen Krankheiten in dem Alterthume und Mittelalter*, Berlin, 1865, p. 88 et seq. Comparez : Corradi (Alfonso), *Cazo di sifilide costituzionale nel trecento* (lisez quatre cent), Milano, 1866, II, et *Annali Universali*, cxcix, p. 43, Gennajo.

(2) Roger de Parme, Forestius, Paulmier, Valescus de Tarente, Thomas Gascoigne, etc. ; Voyez Astruc, p. 77, t. I; trad. franç. de Louis.

(3) *Lilii Particula*, I, cap. xxii. Venetiis, 1496.

(4) *Libr. de Lepra*.

(5) *De procreatione hominis physiologia*, cap. vi, 1477. — Voy. encore Manardi de Ferrare, *Epistole medicinales*, 1525. — Théodoric, *Chirurgia*, lib. VI, cap. lv.

(6) Dans la *Pratique* de M^e Pierre Bocellin de Belley, en Savoie, *Sur la matière de la contagieuse et infective maladie de lèpre*, Lyon, 1540, cap. II, on lit : Valescus de Tarente, Guy de Chauliac, Discus florentin, assignent trois causes de lèpre. La primitive est double, c'est à savoir qu'elle est introduite au ventre de la mère, engendrée au temps des menstrues, ou qu'elle provient du sperme d'un lépreux... L'hérédité est une autre cause. Il y est question, en outre, de l'enrouement de la voix, du nasonnement et de la fétidité de l'haleine.

Sprengel partagea en partie ce sentiment; ils se fondaient l'un et l'autre non-seulement sur ce fait avéré que la constitution atmosphérique peut, dans certaines circonstances, et de temps en temps, altérer le caractère des maladies chroniques au point de leur faire prendre un aspect vraiment épidémique, mais encore sur ce que plusieurs des médecins qui ont écrit sur le *mal français* se sont accordés à le regarder comme l'ancienne lèpre (le *saphati* surtout), masquée sous une forme nouvelle et insolite. Cette opinion paraît d'autant plus probable que l'époque d'apparition de l'épidémie du xv^e siècle est précisément celle où l'on vit l'éléphantiasis s'éteindre peu à peu en Europe. La lettre suivante, adressée en 1488 par Pierre Martyr (1) à son ami Arias Barbosa qui lui avait donné connaissance de sa maladie, non-seulement porte à penser que la syphilis existait avant 1495, mais elle montre de plus la parfaite analogie qui existe entre le mal français et l'éléphantiasis: « Tu m'écris, dit-il, que tu es affecté d'une maladie particulière appelée *bubas* par les Espagnols, *galico* par les Italiens (2), éléphantiasis par quelques médecins, et de diverses manières par d'autres. Tu dépeins avec une incomparable élégance ton malheur, tes pertes, la gêne de tes jointures, la faiblesse de tes ligaments, les douleurs atroces des articulations, et enfin les ulcères et la fétidité de ton haleine. Je te plains, cher Arias, etc. »

De ces documents il résulte que les médecins du moyen âge, comme ceux de l'antiquité, connaissaient les manifestations de la syphilis, mais non la syphilis elle-même. Le lien qui lie l'accident primitif aux affections consécutives avait échappé. Doit-on s'en étonner quand, depuis peu d'années seulement, nous connaissons la relation qui unit les lésions primitives et secondaires aux affections viscérales jusque-là décrites et traitées sous le nom de *cirrhose du foie*, de *ramollissement du cerveau*, etc. ?

Le progrès accompli dans ces derniers temps, nous allons le voir s'effectuer tout à coup, en ce qui concerne les accidents secondaires. De ce moment date la conception nosologique de la syphilis.

CHAPITRE III

ÉPIDÉMIE SYPHILITIQUE DE LA FIN DU XV^e SIÈCLE. — SYPHILIS DE LA RENAISSANCE

La plupart des médecins et des historiens de la fin du xv^e siècle s'accordent pour signaler l'apparition d'une maladie nouvelle; toutefois ils ne s'entendent ni sur la date ni sur le lieu de sa naissance. Au rapport de Fulgosi (3), deux ans avant l'expédition des Français contre les Napolitains, en 1492 par conséquent, le monde fut assailli d'une maladie nouvelle.

(1) *Opus Epistolar. Petr. Martyris Anglerii Medianolensis*, Amstelodami, typis Elsevir., 1670, in-fol. 2 col., liv. I, chap. LXXIII, p. 34. La première édition de ces lettres, aujourd'hui rare, parut à Alcalá de Henarez en 1530.

(2) Je ferai remarquer que le mot *galico* est considéré, par certains auteurs, comme indiquant une date moins ancienne que l'année 1488.

(3) *De dictis factisque memorabilibus collect.* Milan, 1509.

Pomarus (1) témoigne de l'apparition de cette maladie dans la Saxe, en 1493. On lit dans Sprengel (2): « Au commencement de l'été 1493, cette maladie (nouvelle) était déjà en Auvergne, et, à la même époque, en Lombardie. Dans l'été de 1493, elle se manifesta à Halle, dans la marche de Brandebourg, à Brunswick et dans le Mecklembourg. » Sciphover (3) rapporte qu'elle éclata en 1494 dans la Westphalie, d'où elle ne tarda pas à se répandre sur les côtes de la mer Baltique, en Poméranie et en Prusse. Suivant Linturius (4), elle se montra, en 1494, sur les bords du Rhin, en Souabe, en Franconie et en Bavière. En 1495, elle fit son apparition en Suisse (5). Un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1496 (6), prescrivit différentes mesures à prendre contre une certaine maladie contagieuse nommée la *grosse vérole*, qui, depuis deux ans en ça, a eu grant force en ce royaume. Pinctor (7), enfin, raconte que l'épidémie de syphilis éclata à Rome, au mois de mars 1494, après l'entrée du soleil dans *Aries*.

La maladie dont il s'agit, regardée comme une maladie nouvelle, régnait donc et même se trouvait répandue dans la plus grande partie de l'Europe, avant l'année 1495 (8). Si c'est là un fait positif, et si l'on tient compte de la différence des relations entre les peuples à cette époque, est-il encore besoin de disputer sur l'origine américaine de la syphilis? D'un autre côté, peut-on accuser les Français d'avoir apporté ce mal en Italie, lorsque Charles VIII ne partit de Vienne, en Dauphiné, que le 23 août de l'année 1494? En aucune façon. Il faut reconnaître néanmoins que c'est au siège de Naples, surtout, que la maladie nouvelle trouva des conditions favorables à son accroissement, car, à partir de ce moment, elle prit une extension qu'elle n'avait pas jusque-là.

Sabellicus (9) raconte qu'un nouveau genre de maladie commença à se répandre par toute l'Italie vers la première descente des Français, c'est-à-dire en 1495; — et, pour ce motif probablement, on l'appela *mal français*. — Après divers tourments, le corps était infesté de pustules qui dégénéraient en ulcères malins, le défiguraient excessivement. Peu de gens en mouraient, eu égard au grand nombre de malades; mais beaucoup moins de malades en guérirent, et non-seulement l'Italie fut affligée de ce fléau, mais encore

(1) *Chronica der Sachsen und Niedersachsen*, t. II, 1496.

(2) *Essai d'une histoire de la Méd.*, trad. franç., Paris, 1810, t. II, p. 564.

(3) *Chronica Archicomit. Oldenburg.*, dans Meibomius, *Script. rerum German.*, t. II, p. 188.

(4) *Append. ad fascicul. tempor.*, dans Pistorius, *Script. rerum German.*, t. II, p. 106, 108, 110.

(5) Meyer-Ahrens, *Geschichtl. Notizen*, etc. Zurich, 1841, 222.

(6) D'après notre style, le 6 mars 1497. Comp. A. Chereau, *Un. méd.*, 3 sept. 1868.

(7) P. Pinctor, *Tract. de morbo foedo et occulto his temporibus affligente*, etc., dans *Aphrodisiacus* de Gruner, p. 85. — Comparez, sur l'apparition de la maladie à Rome: Steph. Infessura, *Diarium urbis Romæ*, dans Eccard, *Corpus histor. med.*, t. II, p. 2012; Delphini *Epistol.*, lib. XII, in-fol.; Bucchari *Diar. curiæ romanæ sub Alexandro VI*, dans Eccard, *loc. cit.*, t. II, p. 2017. Sarrazini observe que la peste (mot consacré) régnait à Ancône dans le courant de la même année 1494, *Notizie istor. del. cit. Ancona*, Rome, 1675, in-fol.

(8) Consultez l'intéressante *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne*, par Sanchez, Paris, 1752.

(9) A. Coccius Sabellicus, *Rhapsod. Hist. ab orbe cond. Ennead.* X, lib. IX, Venetiis, in-fol., 1502. Paris, 1509. — Voy. encore Guichardin, livre II de son *Histoire*; J. de Boudigné, *Thèse agrégative des annales et chroniques de l'Anjou*, Paris, 1529, part. III, p. 1801.